

Quand Louis XX réhabilite Louis XVI



Article rédigé par lysardent.fr, le 22 janvier 2021

Source [lysardent.fr] À l'issue d'un procès bâclé et injuste, le trente-troisième souverain capétien de la France, cinquième monarque de la Maison de Bourbon à régner sur le pays, fut condamné au supplice de la guillotine. Il fallait qu'il mourût pour que mourût « *l'ancien régime* », cet édifice multiséculaire qui avait fait la grandeur de la France.

Contrairement à la légende noire, Louis XVI avait été consciencieusement préparé à son métier de roi. Il était nourri d'une très grande culture, sans doute aussi grande que sa taille – près de deux mètres –, avait beaucoup lu et continuait de lire tout ce qui se publiait dans son royaume comme au dehors, en un temps où bouillonnaient les idées et les recherches dans les directions les plus diverses et vers les horizons les plus nouveaux.

Il fut novateur dans bien des domaines, comme celui de la marine, faisant construire sur ses propres et magnifiques dessins à la plume le port de Cherbourg qui devait hisser la France au rang de puissance navale de premier ordre à la veille de la Révolution.

Il avait la passion des sciences et des grandes découvertes. Que l'on songe à l'intense intérêt qu'il portait personnellement à l'expédition de La Pérouse : qui se souvient qu'à l'heure même de monter sur l'échafaud, il s'inquiétait encore de son sort inconnu : « *A-t-on des nouvelles de M. de La Pérouse ?* »

Avant tout, la place et le rôle de sa Maison – notre Maison – dans l'histoire de l'Europe et du monde l'habitait, le hantait, et ne le quittait jamais. Il avait parfaitement compris le sens exact des profonds bouleversements qu'on voulait lui imposer. En témoigne la protestation qu'il adressa le 12 octobre 1789 à son cousin le roi d'Espagne Charles IV, texte privé et resté d'abord secret mais qui, tout en nous révélant ses conceptions dynastiques, nous en dit bien plus long que tous les commentaires que l'on pourrait en faire :

« Je me dois à moi-même, je dois à mes enfants, je dois à ma famille et à toute ma maison de ne pouvoir laisser avilir entre mes mains la dignité royale qu'une longue suite de siècles a confirmée dans ma dynastie [...]. J'ai choisi Votre Majesté, comme chef de la seconde branche, pour déposer en vos mains la protestation solennelle que j'élève contre tous les actes contraires à l'autorité royale qui m'ont été arrachés par la force. »

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)